

FCP (Fonds Commun de Placement)
de droit français

OPCVM relevant de la
Directive 2009/65 CE

OFI INVEST ACTIONS PME-ETI

Rapport semestriel au 30 juin 2023

Commercialisateur : **MUTAVIE**

Société de Gestion : **OFI INVEST AM**

Gestionnaire Financier par délégation : **AMIRAL GESTION**

Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**

Gestion comptable : **SOCIETE GENERALE**

Commissaire aux comptes : **Grant Thornton**



Ofi invest Asset Management

Siège social : 22 Rue Vernier – 75017 Paris

Société Anonyme à Conseil d'Administration

au capital de 71 957 490 € - RCS Paris 335 133 229

ofi invest
Asset Management

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Le Fonds Ofi Invest Actions PME-ETI n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global au cours de la période.

État du patrimoine

Éléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	20 057 113,40
Avoirs bancaires	1 539 358,15
Autres actifs détenus par l'OPC	75 243,38
Total des actifs détenus par l'OPC	21 671 714,93
Comptes financiers	-
Instruments financiers et Dettes	-22 059,59
Total des passifs	-22 059,59
Valeur nette d'inventaire	21 649 655,34

Evolution de l'actif net

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
ACTIF NET						
en EUR	21 649 655,34	23 271 053,85				
Nombre de titres						
Catégorie de parts C	57 485,0250	57 225,0139	-	-	-	-
Catégorie de parts D	3 530,8678	3 925,7698	-	-	-	-
Catégorie de parts N	60 213,9310	56 174,8343	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire						
Catégorie de parts C en EUR	179,31	200,91	-	-	-	-
Catégorie de parts D en EUR	160,19	179,49	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	178,96	197,04	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-

Evolution de l'actif net (suite)

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)						
Catégorie de parts C en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts D en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire						
Catégorie de parts C en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts D en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-	-

Portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	92,64	92,55
Actions	92,64	92,55
A.S.T GROUPE	0,28	0,27
ATEME	1,78	1,78
AURES TECHNOLOGIES	1,59	1,59
BILENDI	1,79	1,79
BOA CONCEPT	2,45	2,45
COGELEC SAS	7,41	7,40
COUACH	0,00	0,00
DEKUPLE	7,21	7,20
DERICHEBOURG ACT.	1,13	1,13
DONT NOD ENTERTAINMENT SA	3,00	2,99
EKINOPS	4,05	4,04
GPE GROUPE PIZZORNO	0,52	0,52
HAULOTTE GROUP	4,63	4,63
HEXAOM SA	2,97	2,97
INSTALLUX S.A.	5,81	5,80
LACROIX GROUP SA	3,08	3,07
LUMIBIRD SA	2,07	2,06
MR BRICOLAGE	6,59	6,58
OMER DECUGIS & CIE SA	5,57	5,56
PARAGON ID	4,20	4,20
PASSAT	3,12	3,12
PIERRE & VACANCES	3,77	3,77

Portefeuille titres (suite)

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
PIERRE ET VACANCES WARRANT 22/02/2027	0,11	0,11
PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE	3,79	3,78
PONCIN YACHTS	1,62	1,62
PRECIA SA	2,99	2,98
PRODWAYS GROUP SA	3,02	3,01
U10	1,08	1,08
VALBIOTIS SAS	3,40	3,40
XILAM ANIMATION	3,65	3,64
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
OPC à capital variable	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	3 421 922,83	3 670 938,15
Actions	3 421 922,83	3 670 938,15
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
OPC à capital variable	-	-